



Date de Révision: 1/20/2021

## Rust-Oleum Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

**266733 CONSAV TUBE 6PK 21.2OZ FLEX JOINT SLNT Kit est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:**

266733A CONSAV TUBE 6PK 21.2OZ FLEX JOINT SLNT Part A

266733B CONSAV TUBE 6PK 21.2OZ FLEX JOINT SLNT Part B

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

### Informations sur le Transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
<b>Numéro UN:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Nom UN:</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe de danger :</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Quantité Limitée:</b>	Non	Non	Non	Non
<b>Fin Bon annexe B du code tarifaire harmonisé</b>		3214.10.0010		

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

<b>Nom:</b>	CONSAV TUBE 6PK 21.2OZ FLEX JOINT SLNT Part A	<b>Date de Révision:</b>	1/20/2021
<b>Étiquette d'un Produit:</b>	266733A	<b>Société/Entreprise:</b>	1/9/2018
<b>Utilisation Recommandée:</b>	Joint Sealant/Part A		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
<b>Préparée par:</b>	Service des Affaires Réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3	H331	Toxique par inhalation.
Allergène respiratoire, catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RT1	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Composition / Informations sur les Ingrédients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Oxyde Rouge de Fer	53862-89-8	60	GHS06	H330
Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	101-68-8	25	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373
1-Isocyanato-2-[(4-Isocyanatophényl) Méthyl]-Benzène	5873-54-1	10	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373

**4. Premiers Secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Oxyde Rouge de Fer	53862-89-8	60.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	101-68-8	30.0	0.005 ppm	N.E.	N.E.	0.02 ppm
1-Isocyanato-2-[(4-Isocyanatophényl) Méthyl]-Benzène	5873-54-1	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

<b>Apparence:</b>	Liquide	<b>État Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur:</b>	MODÉRÉE	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Gravité spécifique:</b>	1.158	<b>pH:</b>	N.A.
<b>Point de Congélation, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non Déterminé
<b>Solubilité à l'eau:</b>	Négligible	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non Déterminé
<b>Temp. de Décomposition, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>	N.A. - N.A.
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	260 - 376	<b>Point d'éclair, °C:</b>	94
<b>Inflammabilité:</b>	Ne supporte pas la combustion	<b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b>	Non Déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther	<b>Pression de Vapeur:</b>	Non Déterminé
<b>Densité de Vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer une réaction respiratoire allergique.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des individus avec des problèmes de poumon ou respiratoires ou à réaction antérieure de respiration aux isocyanates ne doivent pas être exposés à la vapeur ou à la brume de jet. Vapeur et brume de jet nocives. La surexposition peut endommager les poumons. Peut causer une réaction allergique respiratoire et de la peau, les effets peuvent être permanents.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
53862-89-8	Oxyde Rouge de Fer	9200	>9400	490
101-68-8	Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane	31600 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. 671 <undefined>

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
<b>Numéro UN:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Nom UN::</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe de danger :</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Quantité Limitée:</b>	Non	Non	Non	Non

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

#### Nom chimique

Diisocyanate De 4,4'-Diphénylméthane

#### N° CAS

101-68-8

#### Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

### Réglementations des États Américains:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

**Attention:** Aucun avertissement relatif à la Prop. 65 n'est requis.

## 16. Autres Informations

### Evaluations HMIS

Santé: 2\*    Inflammabilité: 1    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

### Classements NFPA

Santé: 2    Inflammabilité: 1    Instabilité: 0

Réactivité Incrémentale Maximale: 0.00

CE DATE DE RÉVISION: 1/20/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Seuil de Risque de Substance % Modifié  
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 02 - Identification des Dangers  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 16 - Autres Informations  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

<b>Nom:</b>	CONSAV TUBE 6PK 21.2OZ FLEX JOINT SLNT Part B	<b>Date de Révision:</b>	1/20/2021
<b>Étiquette d'un Produit:</b>	266733B	<b>Société/Entreprise:</b>	1/9/2018
<b>Utilisation Recommandée:</b>	Joint Sealant/Part B		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
<b>Préparée par:</b>	Service des Affaires Réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Attention

### Dangers spécifiques

20% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

Allergène cutané, catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

### SGH étiqueter les conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

### Fiche de données de sécurité de prudence SGH

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
1,3-Benzenediamine, 4-methyl-2,6-bis(methylthio)-	102093-68-5	10	GHS07	H317
1,3-Benzenediamine, 2-methyl-4,6-bis(methylthio)-	104983-85-9	5.0	GHS07	H317
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5	Indisponible	Indisponible
Aluminosilicate de Sodium	1318-02-1	2.0	GHS06	H331
Noir de Carbone	1333-86-4	0.5	GHS06	H330

### 4. Premiers Secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion notés.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

### 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

### 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
1,3-Benzenediamine, 4-methyl-2,6-bis(methylthio)-	102093-68-5	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,3-Benzenediamine, 2-methyl-4,6-bis(methylthio)-	104983-85-9	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Aluminosilicate de Sodium	1318-02-1	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

<b>Apparence:</b>	Gel/Paste	<b>État Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur:</b>	MODÉRÉE	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Gravité spécifique:</b>	1.040	<b>pH:</b>	N.A.
<b>Point de Congélation, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non Déterminé
<b>Solubilité à l'eau:</b>	aucun	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non Déterminé
<b>Temp. de Décomposition, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>	N.A. - N.A.
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	-18 - 3,000	<b>Point d'éclair, °C:</b>	94
<b>Inflammabilité:</b>	Ne supporte pas la combustion	<b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b>	Non Déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther	<b>Pression de Vapeur:</b>	Non Déterminé
<b>Densité de Vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par l'IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
1318-02-1	Aluminosilicate de Sodium	5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	2.4 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	> mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. 671 <undefined>

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
<b>Numéro UN:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Nom UN::</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe de danger :</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Quantité Limitée:</b>	Non	Non	Non	Non

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Respiratory or Skin Sensitization

**Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

**Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

**Attention:** Cancer - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2\* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0

**Réactivité Incrémentale Maximale:** 0.00

**CE DATE DE RÉVISION:** 1/20/2021

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 02 - Identification des Dangers  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 16 - Autres Informations  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.